

*« Nous connaissons tous les rouages de la profession d'expert-comptable,  
c'est ce qui fait le succès de B.V.F »*

---



Depuis 1983, Belles Vues Finances (B.V.F) accompagne et conseille avec succès les experts-comptables dans la transmission de leur cabinet. Entretien avec le dirigeant de B.V.F, Romain Lemaire.

Pouvez-vous nous parler des différentes expertises de B.V.F ?

Romain Lemaire : B.V.F accompagne les experts-comptables dans leur projet de cession totale ou partielle de cabinet. Certains cédants nous sollicitent également pour des rapprochements vers des cabinets plus importants. Les raisons sont diverses (mutations de la profession, surmenage...). Par ailleurs, notre champ d'expertise couvre la conciliation entre cédant et acquéreur. Nous les accompagnons dans l'élaboration du protocole de cession en vue de préparer comme il se doit l'intégration de l'acquéreur et le départ du cédant. Il s'agit d'un service que j'ai décidé de développer en m'inspirant de ma fonction de magistrat, exercée en parallèle de la gestion de B.V.F.

Belles Vues Finances a reçu la Palme d'Or des meilleurs cabinets de transmission pour l'année 2022 pour la 3ème année consécutive... Qu'est-ce qui selon vous fait le succès du cabinet ?

Romain Lemaire : A mon sens, le succès de B.V.F s'explique avant tout car nous sommes issus de la même formation et profession que nos clients. J'ai moi-même créé, dirigé et cédé mon cabinet avant de prendre la direction de B.V.F. Nous connaissons donc tous les rouages de la profession, ce qui nous permet de répondre parfaitement aux besoins de nos clients cédants et acquéreurs, cela, en toute confidentialité.

B.V.F existe depuis 1983 et a, depuis, réalisé chaque mission avec succès, grâce notamment à notre connaissance aiguisée du marché. Nos clients nous font confiance car nous agissons en toute transparence, avec pour seul et unique objectif la satisfaction des deux parties.